

Certificat complémentaire d'études œcuméniques (Complementary Certificate in Ecumenical Studies)

Plan d'études 2024 (30 ECTS)

Version du 7 janvier 2025

1 crédit ECTS = 30 heures volume travail

	Type	Évaluation	Crédits ECTS
Module 1	Enseignements obligatoires		14
	Histoire du mouvement œcuménique	Cours	Évaluation notée
	Études bibliques interculturelles	Séminaire	Évaluation notée
	Théologie pratique œcuménique	Séminaire	Évaluation notée
	Visites d'études œcuméniques	Autre	Évaluation non-notée
Module 2	Enseignements à choix (deux enseignements à choisir)		16
	Herméneutique biblique œcuménique	Cours	Évaluation notée
	Missiologie œcuménique	Cours	Évaluation notée
	Éthique sociale œcuménique	Cours	Évaluation notée
	Théologie œcuménique	Cours	Évaluation notée
Total			30

PLAN D'ÉTUDES (30 ECTS)

Le Certificat complémentaire d'études œcuméniques est composé de deux étapes successives de formation : le module I et le module II.

Module 1

Le module 1 s'étend sur le premier semestre d'études (automne). Il consiste en une acquisition des connaissances théoriques et pratiques qui sont nécessaires pour aborder le module 2. Le module 1 est réussi lorsque les 14 crédits prévus au plan d'études sont obtenus. Ils sont obtenus lorsque l'étudiant-e réussit les enseignements :

1. Histoire du mouvement œcuménique ;
2. Études bibliques interculturelles ;
3. Théologie pratique œcuménique ;
4. Visites d'études œcuméniques.

Enseignements obligatoires

1. Histoire du mouvement œcuménique

L'enseignement de l'histoire du mouvement œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e de s'initier à la connaissance critique de la genèse, du développement et de l'institutionnalisation de l'œcuménisme moderne et de comprendre son importance ainsi que les défis auxquels il fait face aujourd'hui au sein du christianisme mondialisé. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) est donné sous la forme de cours et de lectures supervisées. Il est validé par un entretien avec le corps enseignant à la fin du semestre. La réussite se traduit par l'obtention de 6 crédits.

2. Études bibliques interculturelles

Le séminaire d'études bibliques interculturelles a un double objectif : a) permettre aux étudiant-es d'approfondir leur maîtrise du travail exégétique sur la littérature biblique ; b) permettre aux étudiant-es de faire l'expérience réfléchie de la pluralité de modèles interprétatifs contextuels et de prendre la mesure de leur signification œcuménique. Les activités hebdomadaires (2 heures) du séminaire d'herméneutique biblique (travaux pratiques individuels ou en groupe) sont supervisées par l'enseignant-e chargé des sciences bibliques. Elles sont validées par la contribution personnelle et la participation de l'étudiant-e aux travaux pratiques. La participation active inclut, selon les indications de l'enseignant-e, des lectures préparatoires, la participation active aux discussions pendant les séances, la rédaction de textes courts, des éléments de recherche, etc. L'enseignant-e précise au début de l'enseignement la forme que prend l'évaluation de la participation active et sa pondération dans la note. Elles permettent l'obtention de 3 crédits.

3. Théologie pratique œcuménique

Le séminaire de théologie pratique œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e de faire l'expérience réfléchie des modalités historico-culturelles de transmission de la théologie et, plus particulièrement, de sa communication (« liturgique »). Les activités hebdomadaires (deux heures) du séminaire de théologie pratique œcuménique (travaux individuels ou en groupe autour de pratiques liturgiques) sont supervisées par le corps enseignant. Elles sont validées par la contribution personnelle et par la participation de l'étudiant-e aux travaux pratiques. La participation active inclut, selon les indications de l'enseignant-e, des lectures préparatoires, la participation active aux discussions pendant les séances, la rédaction de textes courts, des éléments de recherche, etc. L'enseignant-e précise au début de l'enseignement la forme que prend l'évaluation de la participation active et sa pondération dans la note. Elles permettent l'obtention de 3 crédits.

4. Visites d'études œcuméniques

Les visites d'études œcuméniques visent à permettre à l'étudiant-e de faire l'expérience réfléchie de l'organisation et du travail de différents acteurs œcuméniques, notamment ceux d'églises chrétiennes de différentes traditions culturelles et confessionnelles. Les visites d'études œcuméniques sont supervisées par le corps enseignant. Elles sont validées par un rapport comprenant une description du voyage et une réflexion personnelle sur sa signification œcuménique. Elles permettent l'obtention de 2 crédits.

Module 2

Afin de compléter le module 2, l'étudiant-e doit obtenir 16 crédits en choisissant 2 disciplines à option parmi les 4 suivantes :

1. Herméneutique biblique œcuménique ;
2. Théologie œcuménique ;
3. Missiologie œcuménique et ;
4. Éthique sociale œcuménique.

Ces disciplines visent à permettre aux étudiant-es de développer leur capacité de compréhension et d'analyse individuelle et critique des sujets abordés dans ces quatre domaines des études œcuméniques.

1. Herméneutique biblique œcuménique

Le cours d'herméneutique biblique œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e : a) d'approfondir leur maîtrise du travail exégétique sur la littérature biblique ; b) de s'initier à la recherche biblique liée à la vision de la réconciliation et de l'unité humaine en général et celles des églises chrétiennes en particulier. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) prend la forme de cours, séminaires et lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire de recherche (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

2. Théologie œcuménique

Le cours de théologie œcuménique vise à permettre aux étudiant-es d'approfondir de manière critique leur connaissance de la recherche théologique portant sur la quête de communion ecclésiale qui est au cœur de l'œcuménisme. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) est dispensé sous la forme de cours, séminaires et lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

3. Missiologie œcuménique

Le cours de missiologie œcuménique vise à permettre à l'étudiant-e d'approfondir de façon critique sa connaissance des domaines de recherche communs à la missiologie (ou théologie de la mission), à la théologie œcuménique ou à la théologie des religions. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) prend la forme de cours, séminaires et de lectures supervisées. Il bénéficie d'accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.

4. Éthique sociale œcuménique

Le cours d'éthique sociale œcuménique a pour objectif de permettre aux étudiant-es d'approfondir de manière critique leur connaissance des domaines de recherche communs à la théologie œcuménique, à la théologie systématique et aux sciences sociales des religions, portant sur les défis posés par la complexité et la pluralité qui marquent les sociétés

mondialisées et d'explorer des réponses éthiques œcuméniques. L'enseignement hebdomadaire (6 heures) prend la forme de cours, de séminaires et de lectures supervisées. Il bénéficie d'un accompagnement personnalisé. Il est validé par la participation aux séminaires et par la présentation d'un bref mémoire (environ quatre mille mots) à la fin du semestre. Il permet l'obtention de 8 crédits.